



REUNION DU BUREAU DU 15 SEPTEMBRE 2022

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 15 septembre 2022 à 14h00 au 38 rue Soult à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBEE, Président.

Présents:

M. Yannick BOUBEE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental – Maire d'Aureilhan
Mme Anne COLAT-PARROS	Directrice de l'ADIL
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien Ministre
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT

Représenté :

M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental a donné pouvoir à M. Y. BOUBÉE
------------------	------------------------------------------------------------------------

Assistaient à cette réunion:

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Joëlle DENECHAUD	Assistante du Directeur Général, Secrétaire de séance

TARBES – VENTE DU FOYER EUGENE TENOT A LA MAIRIE DE TARBES

PRESENTATION :

La Mairie de Tarbes nous a sollicité pour le rachat du Foyer Eugène Tenot. Il s'agit d'un foyer pour personnes âgées actuellement géré par les services de la ville.

Cette demande n'est pas nouvelle. Une première demande n'avait pas eu de suite de par une estimation des domaines jugée trop élevée.

Nous reconsidérons aujourd'hui cette demande sur la base d'une cession aux alentours de la valeur nette comptable de cet actif dans nos comptes à laquelle s'ajoutera la rétrocession à la Mairie des voiries actuellement propriété à l'OPH 65.

Vous trouverez en annexe la valorisation des différentes voies à intégrer dans le domaine communal (Source Mairie).

Cette transaction devra préalablement être validé par le service des domaines.

La valeur de cession du foyer Eugène Tenot se situe aux alentours de 530 k€ / 540k €.

Il s'agit ici d'un accord de principe qui devra être validé ultérieurement par des délibérations complémentaires dès lors que les emprises seront précisément établies.

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, valident à l'unanimité le principe de la vente du foyer Eugène Tenot dans les conditions expliquées ci-dessus.

Le Président

Yannick BOUBÉE

